

## TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un consultant national dans le cadre du projet commun DMSU-UNICEF :

**« Elaboration d'un curriculum de formation relatif à l'intégration des compétences de vie pour la prévention de l'usage des substances psycho actives dans les collèges »**

### **1. Cadre de la consultation**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet commun entre la Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire (DMSU) et l'UNICEF « **Intégration des compétences de vie pour la prévention de l'usage de substances psycho actives dans les collèges** » et conformément au plan de travail annuel 2015, il est prévu le recrutement d'un consultant national senior qui va élaborer les curricula de formation en compétences de vie pour les 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> de l'enseignement de base.

### **2. Historique du projet :**

Le projet s'inscrit dans le cadre de partenariat entre le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Education avec l'appui technique et financier de l'UNICEF.

Les bénéficiaires de ce projet sont des jeunes collégiens de 12 à 16 ans et ce à travers l'intégration dans l'horaire scolaire de séances d'animation visant le développement des compétences de vie nécessaires pour prévenir les conduites à risques et en particulier l'usage des substances psycho actives.

Le projet a démarré en Octobre 2013 avec des élèves de 7<sup>ème</sup> année de base de 19 collèges répartis dans 9 régions. Ces mêmes élèves ont bénéficié cette année (8<sup>ème</sup> année de base) et bénéficieront en 9<sup>ème</sup> année de base de ces séances.

A noter que les animateurs des séances sont des médecins, des infirmier(e)s scolaires et des enseignant(e)s qui ont reçu une formation sur le développement des compétences de vie pendant les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014..

### **3. Objectifs de la consultation**

#### **a. Objectif général**

La consultation a pour objectif l'élaboration des curricula de formation en compétences de vie pour les 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> de l'enseignement de base.

Ces curricula seront destinés aux :

- Formateurs
- Animateurs
- Elèves

#### **b. Objectifs spécifiques**

En prenant comme base de travail les outils élaborés lors des phases précédentes du projet, le consultant est appelé à :

- Elaborer des modules destinés à former les animateurs et qui seront conçus autour des 10 compétences de vie principales (à définir en concertation avec les membres du comité de pilotage) et intégrant des techniques et outils de formation basés sur l'animation.

- Elaborer un guide d'utilisation (manuel) destiné à l'animateur. Ce guide abordera 10 thématiques et sera conçu de façon pédagogique en tenant compte du niveau scolaire des élèves concernés 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> (niveau de formulation des concepts adaptés).
- Elaborer un modèle de portfolio orienté « compétences de vie » destiné à l'élève.
- Elaborer un référentiel de compétences professionnelles destiné aux animateurs.
- Elaborer un outil d'évaluation des acquis des élèves avec un volet « évaluation diagnostique », un volet « évaluation formative » et un volet « évaluation sommative ».
- Elaborer, sur la base des fiches pédagogiques conçues lors des phases précédentes, des fiches améliorées en tenant compte des autres volets du corpus curriculaire dans son ensemble, avec des supports papier et d'autres audio-visuels.

#### **4. Activités à mener**

Avec l'appui du comité de pilotage et du coordinateur technique, le consultant va :

- Prendre connaissance des manuels de formation déjà existant au niveau international.
- Prendre connaissance du projet et des produits élaborés dans le cadre du projet (fiches techniques, outils d'évaluation, rapport d'évaluation...).
- Se réunir avec 4-5 animateurs et prendre connaissance du déroulement des séances (en direct ou par enregistrement).
- Elaborer les curricula.
- Tester les curricula élaborés.
- Assurer la facilitation d'un atelier de présentation des curricula.
- Participer au jury de validation du cursus des animateurs en exercice.
- Elaborer un référentiel de compétences.
- Définir les critères de sélection des formateurs en collaboration avec le coordinateur Technique.
- Concevoir un outil d'auto observation de l'élève.

#### **5. Produits attendus**

- Une note méthodologique de la mission
- Une synthèse de la documentation existante en matière d'outils de formation en Compétences de vie.
- Des modules destinés à former les animateurs qui seront conçus autour des 10 compétences de vie principales (à définir en concertation avec les membres du comité de pilotage) et intégrant des techniques et outils de formation basés sur l'animation.
- Un portfolio orienté « compétences de vie » destiné à l'élève.
- un guide d'utilisation (manuel) destiné à l'animateur. Ce guide abordera les 10 thématiques des compétences de vie et sera conçu de façon pédagogique en tenant compte du niveau scolaire des élèves concernés 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> (niveau de formulation des concepts adaptés).
- un référentiel de compétences professionnelles destiné aux animateurs.
- Des outils d'évaluation des acquis des élèves avec un volet « évaluation diagnostique », un volet « évaluation formative » et un volet « évaluation sommative ».
- Des fiches améliorées en tenant compte des autres volets du corpus curriculaire dans son ensemble, avec des supports papier et d'autres audio-visuels.

*Les produits attendus devront être remis à la DMSU sur support numérique et document papier avec couverture et reliure.*

Ils seront validés par l'équipe de la DMSU, l'équipe de la section Education / Ados & jeune / santé de l'UNICEF et le coordinateur technique du projet.

## **6. Profil du consultant :**

### **a. Consultant senior**

Vu que le produit attendu nécessite l'implication de plusieurs profils (santé, pédagogie, droits humains...), le consultant senior fera appel à 2 consultants juniors. La tâche de chacun d'entre eux sera définie en fonction des besoins identifiés.

En plus d'une formation supérieure en sciences humaines et /ou, sociales et /ou psychologie et /ou éducation et un niveau supérieur ou égal à un master 2, le (a) consultant (e) doit avoir une :

- Bonne connaissance des problématiques liées à la jeunesse et à l'adolescence en Tunisie et particulièrement celles en rapport avec les conduites à risques.
- Bonne connaissance de la thématique ; expérience affirmée dans le domaine du développement des compétences de vie.
- Expérience dans l'élaboration des curricula de formation.
- Expérience en pédagogie.
- Expérience en animation des ateliers techniques participatifs et de formation
- Maîtrise des langues arabe et française
- Maîtrise des outils informatiques
- Bonne connaissance des expériences internationales et/ou régionales en matière d'éducation aux compétences de vie.

b. consultants juniors : à identifier par le consultant senior à la soumission de sa candidature avec précision du profil choisi :

#### *B.a.- profil du 1<sup>er</sup> consultant :*

- pédagogue,
- maîtrise des problématiques liées à la jeunesse et adolescents tunisiens,
- Connaissances du système éducatif et des curricula scolaires

#### *B.b.- profil du 2<sup>er</sup> consultant :*

Expérience et connaissances des problèmes liés aux jeunes et adolescents tunisiens notamment les comportements à risque

*Tout comme la sélection du consultant senior, le choix définitif des 2 consultants juniors relève de la compétence du comité de pilotage du projet.*

## **7. Conditions de travail :**

**Période** : le consultant doit être disponible à partir **de la date de signature du contrat**

**Lieu** : Tunis

**Durée de la consultation** : 60 jours répartis sur 7 mois consécutifs à partir de la signature du contrat

### **Modalités du recrutement**

Les personnes intéressées sont appelées à envoyer une demande de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation,
- Un CV détaillé du consultant senior et des 2 consultants juniors,
- Une proposition technique intégrant une note méthodologique précisant la démarche à adopter dans le travail,
- Un calendrier d'exécution (intégrant le calendrier des activités des 2 consultants juniors)
- Une offre financière qui doit intégrer la rémunération des 2 consultants juniors.

## 8. La rémunération

Le paiement s'effectuera selon le barème des Nations Unies relatif aux consultants nationaux.

La demande de candidature sera envoyée **sous pli fermé et anonyme** portant la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel à candidature, Elaboration d'outils et de protocoles et formation

Projet « **Intégration des compétences de vie pour la prévention de l'usage des substances psycho actives dans les collèges »** 2015 (DMSU – UNICEF)

Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

Ministère de la santé

La demande de candidature doit être déposée directement au Bureau d'Ordre Central du Ministère de la santé.

Le dernier délai de soumission des candidatures est fixé au **vendredi 18 Septembre 2015**; le cachet du Bureau d'Ordre Central du Ministère de la Santé faisant foi.

Remarque importante : Les dossiers de candidature seront examinés par le Comité de Pilotage du projet pendant la semaine du 21 Septembre 2015. Seul(s) le(s) candidat(s) sélectionné(s) sera (seront) contacté(s) par la DMSU pendant la semaine du 28 Septembre au 02 Octobre 2015.